MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DÉPARTEMENTAL EPS	
Lieu(x) d'exercice	DSDEN des Vosges
Titre requis	CAFIPEMF Option EPS
Compétences requises	• Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils ; • Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation ; • Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires ; • Rechercher, se former, actualiser ses connaissances ; • Produire et mettre à disposition des documents ; • Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses,…) ; • Connaître les textes officiels en vigueur ; savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS ; • Être capable de travailler au sein de différentes équipes ; • Témoigner disponibilité et capacité d'investissement professionnel.
Missions	• Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'EPS (Plan d'action départemental) ; • Animation et coordination du groupe départemental EPS ; • Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'EPS ; • Élaboration et encadrement des stages de formation continue en EPS et d'animations pédagogiques ;- • Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques ; • Organisation et coordination de formations en vue d'agréments des intervenants bénévoles (natation, cyclisme) ; • Suivi des sections sportives scolaires de collège avec visites effectives ; • Partenariats avec les comités sportifs départementaux ; • Personne ressource pour les IEN, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissement ; • Accompagnement, renforcement et développement d'actions conjointes USEP et UNSS ; • Organisation de rencontres sportives en liaison avec les partenaires (USEP, UNSS, comités sportifs départementaux) ; • Contrôle des structures d'hébergement ; • Gestion des dossiers de classes de découvertes et des sorties scolaires en lien avec les services de la scolarité ; • Représentation de Monsieur l'IA-DASEN à différentes réunions ou manifestations ; • Suivi du site informatique EPS de la DSDEN ; • Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS (programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves, …) ; • Accompagnement dans l'élaboration, la réalisation et le suivi de projets EPS et pluridisciplinaires (articulation de l'EPS avec d'autres enseignements) ; • Participation à l'organisation et à la mise en œuvre des animations de circonscription et des actions de formation en EPS. • suivi des faits établissements 1er et 2nd degré
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel.
Renseignements	IEN Adjoint au DASEN